

Communiqué de la RFCB – réunion avec les organisateurs belges des concours (inter)nationaux et les transporteurs concernés

Etaient présents :

Pour le Conseil d'Administration et de Gestion National : Pascal Bodengien, Denis Sapin, Wim Logie

Les organisateurs :

Brabantse Unie : Alex Rans, Gerard Vandeputte

Cureghem Centre: Luc De Geest, Guido Van Den Bulcke

Entente Belge: Yvan Eeckhout, Peter Gyselbrecht

Colombe Joyeuse: Roger Geysen, Herman Van Agtmael

O.V.V.: Geert De Clercq, Mark De Backer

Indépendante Liège : Francine Lageot, Pierre Parent

Télévie : Gilbert Wauthier

AWC : Patrick Cherain, Philip Deneyer

Les transporteurs :

Transport Bauwens : Johan Bauwens

Transport Martens: Jacky Martens

Transport Lathouwers: Jan Lathouwers

Le lundi 13/12/2021, une réunion a eu lieu entre les organisateurs belges des concours (inter)nationaux, les transporteurs concernés et les membres du Conseil d'Administration et de Gestion National de la RFCB.

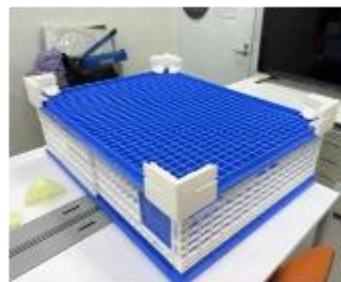
Ce fut une réunion constructive au cours de laquelle la saison sportive nationale 2022 a été abordée.

Ci-dessous, quelques points de l'ordre du jour :

- Le bien-être animal
- Le transport des pigeons (osier/alu/plastique/module pour une plus grande circulation d'air)
- Les lâchers
- Le prix du transport 2022
- La limitation du nombre de bureaux d'enlogement pour certains concours
- Le calendrier des concours de la RFCB pour la saison 2022 a été ratifié par une lettre du ministre Ben Weyts. Tous les concours peuvent se dérouler comme prévu par la RFCB. Dans le cadre du bien-être animal, la lettre stipule expressément que la RFCB doit continuer à œuvrer et à contrôler le déroulement des concours dans le respect du bien-être animal grâce à une surveillance constante du transport et des lâchers des pigeons. Pour les services publics du bien-être animal ainsi que « Dierenwelzijn », la responsabilité finale incombe à la RFCB et non aux organisateurs. D'où l'appel de la RFCB à tous les organisateurs en vue de travailler ensemble et de ne pas entamer de procédure juridique car le seul perdant sera le sport colombophile.
- Le transport de tous les concours nationaux se fera dans des paniers en plastique à partir de la saison 2022. Afin que nos pigeons soient pris en charge par les transporteurs dans des conditions optimales, les transporteurs nous ont demandé de développer une nouvelle procédure. L'enlogement se fera pour cela sur rendez-vous :

- ➔ Les amateurs sont tenus d'informer les bureaux d'enlogement du nombre de pigeons qu'ils souhaitent enloger.
- ➔ Le soir avant l'enlogement, les sociétés entreront le nombre de pigeons attendu sur la plateforme de la RFCB. Ces données seront mises à la disposition des transporteurs et des organisateurs par la RFCB. Cela permettra aux transporteurs de mettre à disposition le personnel et les moyens de transport appropriés pour le ramassage, tout cela dans l'intérêt de nos pigeons.

De plus, la présentation du prototype du module de ventilation (voir photo), qui sera placé entre les paniers en plastique (un à chaque coin du panier) pour les concours internationaux, a été faite. De cette manière, la RFCB tente d'anticiper certaines critiques et souhaite obtenir une plus grande circulation d'air entre les paniers de manière à éliminer la prétendue iniquité avec les paniers en osier utilisés par la ZLU-Pays-Bas et l'Allemagne.



En ce qui concerne les décisions de lâcher, il a été proposé d'accorder au président du CSN un droit de veto au niveau de la décision de lâcher pour les concours nationaux et internationaux 2022 (en son absence, il sera remplacé par le président national). Cette mesure est prise étant donné que la RFCB est désignée comme la principale responsable en cas de décision de lâcher malheureuse ou inappropriée.

Le point le plus difficile était bien sûr le prix du transport sur les concours de fond et de grand fond. Les transporteurs ont annoncé une augmentation des prix et veulent réduire le nombre de bureaux d'enlogement par province pour certains concours. Les concours pour lesquels seules quelques centaines de pigeons par province sont enlogés dans une dizaine de bureaux différents sont très déficitaires du point de vue du transport. Ce qui explique pourquoi les transporteurs ont tiré la sonnette d'alarme.

Un premier regard dans les coulisses :

- Il est, en effet, vrai que le prix des transports n'a pas connu d'augmentation ces dernières années. Une augmentation de prix, qui peut être facturée par les transporteurs aux organisateurs, doit se situer dans des limites acceptables si elle est étayée par une analyse « coûts-avantages ». Les amateurs et les sociétés ne peuvent et ne doivent pas être les victimes de cette situation. Il est compréhensible que chacun soit amené à apporter sa pierre à l'édifice.

Les transporteurs ont convenu d'entamer des négociations à ce sujet lors d'une réunion à fixer ultérieurement entre toutes les parties et la RFCB.

- Le sport colombophile doit rester abordable pour tous les amateurs, les bureaux d'enlogement doivent rester « rentables » et le personnel des sociétés ne doit pas être surchargé. Les volontaires dans les sociétés travaillent plusieurs fois par semaine pendant plusieurs mois gratuitement pour que nous, colombophiles, puissions profiter de notre hobby. En outre, il doit également être rentable pour les organisateurs, car le prix de revient

de l'organisation d'un concours national de demi-fond ne peut être comparé au prix de revient d'un concours de fond ou de grand fond. Pour ces concours, les frais d'organisation sont bien sûr beaucoup plus élevés.

- La fermeture de certains bureaux avec moins de X pigeons était une étape trop loin pour la RFCB. Il est impensable que certains bureaux, dans lesquels peu de pigeons sont enlogés, soient fermés d'office. Des statistiques seront tirées sur base du nombre d'amateurs participants et du nombre de pigeons participants par bureau d'enlogement. Une décision tenant compte de l'aspect géographique sera alors nécessaire, le service aux amateurs devant être maintenu. Les EPR devront également tenir compte du fait que les amateurs ne peuvent participer dans une société que si leur colombier se trouve dans la zone de participation du doublage local obligatoire du bureau d'enlogement.

En conclusion, nous pouvons dire que la RFCB tend la main aux transporteurs et aux organisateurs, car nous sommes partenaires dans l'intérêt de la colombophilie, des sociétés et des amateurs, ...
A suivre...

Encore merci à tous les participants pour leur contribution constructive et la bonne coopération dans l'intérêt de notre sport colombophile bien aimé.



Cordialement,
Le président national,
Pascal Bodengien

Le président du CSN,
Denis Sapin